



Neuilly, le 18 décembre 2014

Twitter : @SNEP / Tag : #Clphono

## **La production musicale en France confortée par les pouvoirs publics**

Les producteurs membres du Syndicat National de l'Édition Phonographique (SNEP) saluent l'adoption par le Parlement de la réforme du crédit d'impôt à la production phonographique dans le cadre de la loi de finances rectificative 2014.

Dans un contexte de restructuration du marché de la musique autour des nouveaux usages en ligne, il est plus que jamais indispensable de poursuivre le soutien au dynamisme de la production locale, qui représente 70% du marché français de la musique enregistrée. La prorogation et le renforcement du dispositif pour 3 nouvelles années donnent aux producteurs phonographiques de notre pays les moyens de continuer à investir, développer et promouvoir de nouveaux talents.

Ce crédit d'impôt prolongé et amélioré va également permettre d'irriguer toute la filière musicale, grâce à la création de valeur issue du développement de ces nouveaux projets artistiques.

Malgré un contexte budgétaire difficile, le Gouvernement et la ministre de la Culture et de la Communication Fleur Pellerin témoignent, en ayant porté ces mesures, de leur soutien concret en faveur de la création, de la diversité musicale et du renouvellement des talents.

---

**Contact : Guillaume LEBLANC – 01 47 38 04 04**

---